



**SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT  
DU PARC FERROVIAIRE DEPARTEMENTAL DE LALUQUE**

**DECISION PORTANT APPROBATION DE LA PROPOSITION DE LA SATEL  
relative à la réalisation d'une enquête de potentiel logistique  
dans le cadre de l'opération du pôle multimodal des Landes**

**Le Président du Syndicat Mixte pour l'aménagement du parc ferroviaire départemental de Lалуque,**

VU l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales,

VU le code de la commande publique,

VU la délibération du Comité Syndical en date du 18 février 2022 donnant délégation au Président du Syndicat Mixte en matière de marchés publics,

VU le mandat d'études attribué le 13 février 2017 à la Société d'aménagement des territoires et d'équipement des Landes (SATEL) pour la réalisation d'un programme d'études préalables à l'obtention des autorisations administratives nécessaires à la réalisation de la première phase du parc industriel et logistique ferroviaire de Lалуque et son avenant,

VU la proposition de la SATEL en date du 25 avril 2022,

**DECIDE :**

- d'approuver la proposition de marché de services présentée par la SATEL selon les caractéristiques suivantes :
  - **Attributaire** : Chambre de Commerce et d'Industrie des Landes – 293 avenue Maréchal Foch – BP 137 – 40 003 MONT-DE-MARSAN CEDEX
  - **Missions confiées** : réalisation d'une enquête de potentiel logistique comprenant :
    - L'élaboration et la réalisation des enquêtes et/ou études et de leur grille
    - Une série de 20 entretiens en face à face avec les dirigeants et/ou leur équipe de supply chain ainsi qu'un questionnaire envoyé à 30 autres PME PMI du département
    - La rédaction d'un rendu de synthèse sous la forme d'un diaporama
    - Les frais de déplacement, de bouche et frais administratifs
  - **Montant total** : 16 215,00 € HT
- et d'autoriser la SATEL, mandataire du Syndicat Mixte, à signer ledit marché et à le notifier à son titulaire.

Fait à Mont-de-Marsan, le - 4 MAI 2022

Le Président du Syndicat Mixte,

Paul CARRERE